

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Révisé le: 07.10.2024

Pink Lemonade Aroma

Numéro de matériel: DL-SL-015

Page 1 sur 13

CULAMI

CLEAR LIQUID TASTE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Pink Lemonade Aroma

UFI: FY1G-18GN-H004-Y998

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Arôme

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Culami GmbH & Co. KG
Rue: Grimbergstrasse 12B
Localité: D-45889 Gelsenkirchen
Téléphone: 020917765011
E-mail: support@culami.com
Personne à contacter: Philip Behrendt
E-mail: qs@culami.com

Importateur / Metteur sur le marché Suisse

Nom de la société: noSmoky (Supper GmbH)
Rue: St. Klemensstrasse 10
Localité: CH-2544 Bettlach
Téléphone: +41 (0)32 621 69 10
E-mail: info@nosmoky.ch
Numéro de revers: 8113
Personne compétente selon l'annexe 2 OChim (e-mail): info@nosmoky.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Tox Info Suisse: 145 (24 h, gratuit depuis la Suisse)
depuis l'étranger: +41 44 251 51 51
Urgences sanitaires: 144
Numéro d'urgence: 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Skin Sens. 1; H317
Aquatic Chronic 3; H412
Libellé des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage**

Essence de limette
4-hydroxy-2,5-diméthylfuran-3(2H)-one
Citral
Cinnamate de méthyle

Mention Attention
d'avertissement:

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pink Lemonade Aroma

Révisé le: 07.10.2024

Numéro de matériel: DL-SL-015

Page 2 sur 13

Pictogrammes:



Mentions de danger

- H317

Peut provoquer une allergie cutanée.
- H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P261

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P280

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
- P302+P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
- P333+P313

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation appropriée de recyclage ou d'élimination.

CULAMI

CLEAR LIQUID TASTE

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants pertinents

N° CAS	Nom de la substance			Proportion
	N° CE	N° index	N° REACH	
	Classification (règlement (CE) n° 1272/2008)			
51115-67-4	2-isopropyl-N,2,3-triméthylbutanamide			5 - < 6 %
	256-974-4			
	Acute Tox. 4; H302			
100-51-6	Alcool benzylique			5 - < 6 %
	202-859-9	603-057-00-5	01-2119492630-38	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H332 H302 H319			
4940-11-8	2-éthyl-3-hydroxy-4H-pyran-4-one			1 - < 1,5 %
	225-582-5			
	Acute Tox. 4; H302			
8008-26-2	Essence de limette			0,1 - < 0,5 %
	616-919-0			
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226			
	H315 H317 H304 H400 H410			
3658-77-3	4-hydroxy-2,5-diméthylfuran-3(2H)-one			0,1 - < 0,5 %
	222-908-8			
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1A; H302 H319 H317			
5392-40-5	Citral			0,1 - < 0,5 %
	226-394-6	605-019-00-3	01-2119462829-23	
	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1; H315 H317			

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pink Lemonade Aroma		
Révisé le: 07.10.2024	Numéro de matériel: DL-SL-015	Page 3 sur 13

N° CAS	Nom de la substance		Proportion
103-26-4	Cinnamate de méthyle		0,1 - < 0,5 %
	203-093-8	01-2119979458-16	
	Skin Sens. 1B; H317		

Libellé des phrases H et EUH: voir rubrique 16.

CULAMI

CLEAR LIQUID TASTE

Limites de concentration spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Nom de la substance	Proportion
	Limites de concentration spécifiques, facteurs M et ETA		
51115-67-4	256-974-4	2-isopropyl-N,2,3-triméthylbutanamide	5 - < 6 %
	oral: ETA = 500 mg/kg		
100-51-6	202-859-9	Alcool benzylique	5 - < 6 %
	par inhalation: ETA = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ETA = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); oral: DL50 =		
	1570 mg/kg		
4940-11-8	225-582-5	2-éthyl-3-hydroxy-4H-pyran-4-one	1 - < 1,5 %
	oral: ETA = 500 mg/kg		
3658-77-3	222-908-8	4-hydroxy-2,5-diméthylfuran-3(2H)-one	0,1 - < 0,5 %
	oral: ETA = 500 mg/kg		
5392-40-5	226-394-6	Citral	0,1 - < 0,5 %
	cutané: DL50 = > 2000 mg/kg; oral: DL50 = ca. 6800 mg/kg		
103-26-4	203-093-8	Cinnamate de méthyle	0,1 - < 0,5 %
	cutané: DL50 = > 5000 mg/kg; oral: DL50 = 2610 mg/kg		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou si des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Un traitement médical est nécessaire.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec précaution et abondamment avec un rince-œil ou avec de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement, tenir compte du risque d'aspiration.
Tox Info Suisse: 145 (24 h, gratuit depuis la Suisse)
depuis l'étranger: +41 44 251 51 51
Urgences sanitaires: 144
Numéro d'urgence: 112

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Révisé le: 07.10.2024

Pink Lemonade Aroma

Numéro de matériel: DL-SL-015

Page 4 sur 13

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction à l'environnement.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome isolant et une combinaison de protection chimique. Combinaison de protection intégrale.

Informations complémentaires

Utiliser un jet d'eau pulvérisée pour protéger les personnes et refroidir les récipients dans la zone dangereuse. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards au moyen d'un jet d'eau pulvérisée. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas rejeter dans les canalisations ni dans les eaux.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

CULAMI

CLEAR LIQUID TASTE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**Indications générales**

Veiller à une ventilation suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour le nettoyage**

Absorber avec un matériau absorbant les liquides (sable, kieselguhr, absorbant d'acides, absorbant universel). Traiter le matériau absorbé conformément à la rubrique élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Manipulation sûre: voir rubrique 7

Équipement de protection individuelle: voir rubrique 8

Élimination: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière de protection contre l'incendie n'est nécessaire.

Indications sur les mesures générales d'hygiène au poste de travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés ou imprégnés. Établir et respecter un plan de protection de la peau! Se laver soigneusement les mains et le visage avant les pauses et à la fin du travail, se doucher si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser sur le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux de stockage et les récipients**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pink Lemonade Aroma

Révisé le: 07.10.2024

Numéro de matériel: DL-SL-015

Page 5 sur 13

Tenir le récipient bien fermé.

Indications pour le stockage en commun

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

Classe de stockage selon TRGS 10 (Liquides combustibles ne pouvant être affectés à aucune des classes de stockage 510: précitées)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Liquide pour cigarettes électroniques

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	F/m³	Limite de grenzungsfaktor	Remarque	Espèce
100-51-6	Alcool benzylique	5	22		2(l)	H, Y	TRGS 900

CULAMI

CLEAR LIQUID TASTE

Valeurs DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation			
Type de DNEL		Voie d'exposition	Effet	Valeur
100-51-6	Alcool benzylique			
DNEL travailleur, long terme		par inhalation	systémique	22 mg/m³
DNEL travailleur, aigu		par inhalation	systémique	110 mg/m³
DNEL travailleur, long terme		cutanée	systémique	8 mg/kg p.c./j
DNEL travailleur, aigu		cutanée	systémique	40 mg/kg p.c./j
DNEL consommateur, long terme		par inhalation	systémique	5,4 mg/m³
DNEL consommateur, aigu		par inhalation	local	27 mg/m³
DNEL consommateur, long terme		cutanée	systémique	4 mg/kg p.c./j
DNEL consommateur, aigu		cutanée	systémique	20 mg/kg p.c./j
DNEL consommateur, long terme		orale	systémique	4 mg/kg p.c./j
DNEL consommateur, aigu		orale	systémique	20 mg/kg p.c./j
5392-40-5	Citral			
DNEL travailleur, long terme		par inhalation	systémique	9 mg/m³
DNEL travailleur, long terme		cutanée	systémique	1,7 mg/kg p.c./j
DNEL travailleur, long terme		cutanée	local	0,14 mg/cm²
DNEL consommateur, long terme		par inhalation	systémique	2,7 mg/m³
DNEL consommateur, long terme		cutanée	systémique	1 mg/kg p.c./j
DNEL consommateur, long terme		cutanée	local	0,14 mg/cm²
DNEL consommateur, long terme		orale	systémique	0,6 mg/kg p.c./j
103-26-4	Cinnamate de méthyle			
DNEL travailleur, long terme		par inhalation	systémique	28,2 mg/m³
DNEL travailleur, long terme		cutanée	systémique	4 mg/kg p.c./j
DNEL consommateur, long terme		par inhalation	systémique	6,96 mg/m³
DNEL consommateur, long terme		cutanée	systémique	2 mg/kg p.c./j
DNEL consommateur, long terme		orale	systémique	2 mg/kg p.c./j

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pink Lemonade Aroma		
Révisé le: 07.10.2024	Numéro de matériel: DL-SL-015	Page 6 sur 13

CULAMI

CLEAR LIQUID TASTE

Valeurs PNEC

N° CAS	Désignation	
Compartiment environnemental		Valeur
100-51-6	Alcool benzylique	
Eau douce		1 mg/l
Eau douce (rejet intermittent)		2,3 mg/l
Eau de mer		0,1 mg/l
Sédiment d'eau douce		5,27 mg/kg
Sédiment marin		0,527 mg/kg
Sol		0,456 mg/kg
5392-40-5	Citral	
Eau douce		0,007 mg/l
Eau de mer		0,001 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,125 mg/kg
Sédiment marin		0,013 mg/kg
Sol		0,021 mg/kg
103-26-4	Cinnamate de méthyle	
Eau douce		0,00276 mg/l
Eau douce (rejet intermittent)		0,0276 mg/l
Eau de mer		0,000276 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,074 mg/kg
Sédiment marin		0,0074 mg/kg
Sol		0,013 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition



Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, seuls des gants de protection chimique portant le marquage CE avec numéro de contrôle à quatre chiffres doivent être portés. Les gants de protection chimique doivent être sélectionnés en fonction du poste de travail, selon la concentration et la quantité de substances dangereuses. Il est recommandé de vérifier avec le fabricant des gants la résistance chimique des gants de protection mentionnés ci-dessus pour des applications particulières.

Protection du corps

Porter des vêtements de protection.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pink Lemonade Aroma

Révisé le: 07.10.2024

Numéro de matériel: DL-SL-015

Page 7 sur 13

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique: Liquide

CULAMI

CLEAR LIQUID TASTE

Couleur: limpide
Odeur: caractéristique

Point de fusion/point de congélation: non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et
intervalle d'ébullition: non déterminé

Inflammabilité: non déterminé

Limite inférieure d'explosivité: non déterminé

Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

Point d'éclair: 63 °C

Température d'auto-inflammation: non déterminé

Température de décomposition: non déterminé

Valeur du pH: non déterminé

Viscosité cinématique: non déterminé

Solubilité dans l'eau: facilement soluble

Solubilité dans d'autres solvants
non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé

Pression de vapeur: non déterminé

Densité (à 20 °C): 1,02 g/cm³

Densité de vapeur relative: non déterminé

Propriétés des particules: non applicable

9.2. Autres informations

Informations sur les classes de danger physique

Risques d'explosion

Le produit n'est pas: explosible.

Propriétés oxydantes

Le produit n'est pas: comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Vitesse d'évaporation: non déterminé

Teneur en solides: non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse ne se produit en cas de manipulation et de stockage conformes à l'usage prévu.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable lors d'un stockage à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n'est connue.

10.4. Conditions à éviter

aucune

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pink Lemonade Aroma

Révisé le: 07.10.2024

Numéro de matériel: DL-SL-015

Page 8 sur 13

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

CULAMI

CLEAR LIQUID TASTE

Toxicité aiguë

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculée

ETA (orale) 6129 mg/kg; ETA (cutanée) > 2000 mg/kg; ETA (inhalation vapeur) 209,5 mg/l; ETA (inhalation poussière/brouillard) 28,57 mg/l

N° CAS	Désignation				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
51115-67-4	2-isopropyl-N,2,3-triméthylbutanamide				
	orale	ATE 500			
		mg/kg			
100-51-6	Alcool benzylique				
	orale	LD50 1570	Rat	ECHA	
		mg/kg			
	par inhalation, vapeur	ATE 11 mg/l			
	par inhalation Staub/Nebel	ATE 1,5 mg/l			
4940-11-8	2-éthyl-3-hydroxy-4H-pyran-4-one				
	orale	ATE 500			
		mg/kg			
3658-77-3	4-hydroxy-2,5-diméthylfuran-3(2H)-one				
	orale	ATE 500			
		mg/kg			
5392-40-5	Citral				
	orale	LD50 ca. 6800	Rat	ECHA	
		mg/kg			
	cutanée	LD50 > 2000	Rat	ECHA	
		mg/kg			
103-26-4	Cinnamate de méthyle				
	orale	LD50 2610	Rat	ECHA	OECD Guideline 401
		mg/kg			
	cutanée	LD50 > 5000	Lapin	ECHA	OECD Guideline 402
		mg/kg			

Effet irritant et corrosif

Corrosion/irritation cutanée: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (Essence de limette, 4-hydroxy-2,5-diméthylfuran-3(2H)-one, Citral, Cinnamate de méthyle)

Effets cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction

Mutagenicité sur les cellules germinales: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pink Lemonade Aroma

Révisé le: 07.10.2024

Numéro de matériel: DL-SL-015

Page 9 sur 13

Cancérogénicité: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction: sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

CULAMI

CLEAR LIQUID TASTE

11.2. Informations sur d'autres dangers

Autres informations

Le mélange est classé comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

N° CAS	Désignation					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
100-51-6	Alcool benzylique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	LC50 > 100 mg/l	96 h	Oryzias latipes	ECHA	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	ErC50 770 mg/l	72 h	Pseudokirchnerella subcapitata	ECHA	OECD Guideline 201
	Aiguë	EC50 230 mg/l	48 h	Daphnia magna	ECHA	OECD Guideline 202
	Toxicité pour les crustacés					
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 51 mg/l	21 d	Daphnia magna	ECHA	OECD Guideline 211
	Toxicité aiguë pour les bactéries	EC50 1385 mg/l ()	3 h	activated sludge, domestic	ECHA	OECD Guideline 209
5392-40-5	Citral					
	Toxicité aiguë pour les poissons	LC50 6,78 mg/l	96 h	Leuciscus idus	ECHA	
	Toxicité aiguë pour les algues	ErC50 103,8 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	ECHA	
	Aiguë	EC50 6,8 mg/l	48 h	Daphnia magna	ECHA	
	Toxicité pour les crustacés					
	Toxicité aiguë pour les bactéries	EC50 ca. 160 mg/l ()	0,5 h	activated sludge, domestic	ECHA	OECD Guideline 209
103-26-4	Cinnamate de méthyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	LC50 2,76 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	ECHA	EU Method C.1
	Toxicité aiguë pour les algues	ErC50 7,6 mg/l	72 h	Pseudokirchnerella subcapitata	ECHA	OECD Guideline 201

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pink Lemonade Aroma

Révisé le: 07.10.2024

Numéro de matériel: DL-SL-015

Page 10 sur 13

N° CAS	Désignation					
	Aiguë	EC50	24 mg/l	48 h	Daphnia magna	ECHA
	Toxicité pour les crustacés					OECD Guideline
	Toxicité aiguë pour les bactéries	EC50	181 mg/l	3 h	Boues activées	ECHA
		()				ISO 8192

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Désignation			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
5392-40-5	Citral			
	OECD 301C	95 %	28	
	Biodégradable.			
103-26-4	Cinnamate de méthyle			
	EU Method C.4-B	100 %	28	
	Biodégradable.			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

CULAMI

CLEAR LIQUID TASTE
Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Désignation	Log Pow
100-51-6	Alcool benzylique	1
5392-40-5	Citral	2,76
103-26-4	Cinnamate de méthyle	2,68

BCF

N° CAS	Désignation	BCF	Espèce	Source
5392-40-5	Citral	89,72		Department of Produc

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances du mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB selon REACH, annexe XIII.
Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance présentant des propriétés endocriniennes pour les organismes non cibles, aucun composant ne remplissant les critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Autres indications

Ne pas rejeter dans les canalisations ni dans les eaux. Ne pas laisser pénétrer dans le sous-sol/la terre.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination

Ne pas rejeter dans les canalisations ni dans les eaux. Ne pas laisser pénétrer dans le sous-sol/la terre. Élimination conformément aux prescriptions des autorités.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pink Lemonade Aroma

Révisé le: 07.10.2024

Numéro de matériel: DL-SL-015

Page 11 sur 13

Suisse: élimination conformément aux prescriptions fédérales, cantonales et communales, en particulier à l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD, RS 814.610) et à l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, RS 814.81).

Élimination des emballages non nettoyés et produits de nettoyage recommandés

Les emballages non contaminés et entièrement vidés peuvent être recyclés. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance elle-même.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/SDR/RID)

- 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Marchandise non dangereuse au sens de ces prescriptions de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Marchandise non dangereuse au sens de ces prescriptions de transport.
- 14.3. Classes de danger pour le transport:**

Marchandise non dangereuse au sens de ces prescriptions de transport.
- 14.4. Groupe d'emballage:**

Marchandise non dangereuse au sens de ces prescriptions de transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Marchandise non dangereuse au sens de ces prescriptions de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Marchandise non dangereuse au sens de ces prescriptions de transport.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

CULAMI

CLEAR LIQUID TASTE

Restrictions d'utilisation (REACH, annexe XVII):

- Entrée 3, entrée 40, entrée 75

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles:

84,806 % (865,025 g/l)

Directive 2004/42/CE relative aux COV des peintures et vernis:

92,249 % (940,935 g/l)

Indications relatives à la directive SEVESO III 2012/18/EU:

N'est pas soumis à la directive SEVESO III

Réglementations nationales

- Restriction d'emploi:

Respecter les restrictions d'emploi pour les jeunes (§ 22 JArbSchG).
- Instruction technique sur la qualité de l'air (TA Luft) I:

5.2.5: substances organiques, exprimées en carbone total pour m >= 0,50 kg/h: conc. 50 mg/m³
- Proportion:

91,16 %
- Instruction technique sur la qualité de l'air (TA Luft) II:

5.2.5. I: substances organiques pour m >= 0,10 kg/h: conc. 20 mg/m³
- Proportion:

0,19 %
- Classe de danger pour les eaux (WGK):

3 - fortement dangereux pour les eaux
- Statut:

Classification des mélanges conformément à l'annexe 1, n° 5 AwSV
- Résorption cutanée/sensibilisation:

Provoque des réactions d'hypersensibilité de type allergique.

Suisse

Loi sur les produits chimiques (LChim, RS 813.1)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pink Lemonade Aroma

Révisé le: 07.10.2024

Numéro de matériel: DL-SL-015

Page 12 sur 13

Ordonnance sur les produits chimiques (OChim, RS 813.11)

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, RS 814.81)

Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD, RS 814.610)

Ordonnance relative au transport des marchandises dangereuses par route (SDR, RS 741.621)

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux, RS 814.201)

La classification et l'étiquetage sont effectués conformément à l'OChim en relation avec le règlement (CE) n° 1272/2008.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour les substances contenues dans ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche contient des modifications par rapport à la version précédente dans la ou les rubrique(s): 1.

CULAMI

CLEAR LIQUID TASTE

Abréviations et acronymes

Flam. Liq: liquides inflammables

Acute Tox: toxicité aiguë

Asp. Tox: danger par aspiration

Skin Irrit: irritation cutanée

Eye Irrit: irritation oculaire

Skin Sens: sensibilisation cutanée

Aquatic Acute: dangereux pour le milieu aquatique, aigu

Aquatic Chronic: dangereux pour le milieu aquatique, chronique

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships IBC: Intermediate Bulk Container

VOC: Volatile Organic Compounds

SVHC: Substance of Very High Concern

CE/CEE: Communauté européenne/Communauté économique européenne UE: Union européenne

Facteur M: facteur multiplicateur

VOC: flüchtige organische Verbindung (volatile organic compound)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Pink Lemonade Aroma

Révisé le: 07.10.2024

Numéro de matériel: DL-SL-015

Page 13 sur 13

Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Méthode de classification
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

Libellé des phrases H et EUH (numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

CULAMI

CLEAR LIQUID TASTE

H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Version suisse

Version 1.0 (CH)
Date de révision: 07.10.2024
Adaptations pour la Suisse: rubriques 1.3 (importateur et personne compétente), 1.4 et 4.1 (numéro d'urgence Tox Info Suisse), 13 (OMoD/ORRChim), 14 (ADR/SDR), 15 (législation suisse), 16 (SDR).

Autres informations

Ces indications se fondent sur l'état actuel de nos connaissances; elles ne constituent toutefois pas une garantie des propriétés du produit et ne fondent aucun rapport juridique contractuel. Le destinataire de nos produits est tenu de respecter sous sa propre responsabilité les lois et dispositions en vigueur.
(Les données relatives aux composants pertinents ont été reprises de la dernière fiche de données de sécurité en vigueur du fournisseur amont.)